

Synthèse du rapport final

Programme « Innovations organisationnelles dans le cadre de démarches territoriales forestières » soutenu par France Bois Forêt 2019

Bénéficiaire du projet :

- Institut de Formation Forestière Communale (IFFC)
- Union régionale des associations de communes Forestières AURA
- Union régionale des Collectivités forestières Occitanie
- Communes forestières du Massif Central

Prestataire(s) : Agence de graphisme « Passieux Emmanuel », VDS Informatique

Montant du soutien apporté par France Bois Forêt : 52 000€

Objectifs et contexte :

Les communes forestières souhaitent, avec ce programme, impulser de nouvelles démarches territoriales forestières, repositionnant l' élu aménageur du territoire et consommateur de bois au cœur des dynamiques de projet.

Ils vont pour cela développer et mettre en place des partenariats entre les territoires ruraux et urbains pour développer la filière forêt bois et ainsi tirer l'ensemble de la filière dans une logique le plus possible de circuits de proximité.

Le déploiement opérationnel de ces actions s'appuie sur deux politiques forestières novatrices des Communes forestières : les chartes forestières 2.0 et les contrats de réciprocity forestiers.

Principaux résultats obtenus (maximum 1 page) :

Les élus et services des agglomération et métropoles ont fait l'objet d'une sensibilisation et d'un accompagnement constant afin de renforcer l'intégration du bois local dans la construction et l'aménagement publics. Les marques de certification collective (Bois des Alpes, Bois des territoires du Massif Central) ont été des leviers déterminants pour l'intégration du bois local comme élément d'une politique de développement durable.

Tandis que des résultats concrets ont déjà été obtenus en 2019 (commande et fourniture de mobilier urbain certifiées Bois du Territoire du Massif Central par la Métropole de Montpellier), de nombreuses réflexions sont en cours avec les services de collectivités afin de garantir le recours systématique ou ponctuel aux marques de certification au sein des marchés publics de construction ou rénovation. Plusieurs chantiers sont d'ores et déjà identifiés en AURA et Occitanie : Futurs aménagements urbains de Montpellier Métropole, Piscine de Chambéry, siège de la Métropole de Grenoble, Palais des Congrès de Valence...).

Les actions spécifiques développées sur le territoire du Massif Central ont été l'occasion d'expérimenter une méthodologie innovante (l'Acte 2 des démarches forestières territoriales) de prise en compte de la filière bois-forêt dans les politiques globales des collectivités.

10 collectivités (principalement des communautés de communes) ont ainsi été accompagnées en 2019. Les thématiques d'entrées ont été sélectionnées afin d'intégrer un projet de territoire structurant et ainsi garantir un portage politique fort. Outre les outils de planification et d'urbanisme

(PLUi...), l'accompagnement à l'intégration d'enjeux forêt-bois dans les Plans Climat Air Energie territoriaux est de plus en plus sollicité. L'outil Sylv'actes est notamment présent aux collectivités afin de faciliter le déploiement et le financement d'actions sylvicoles pour renforcer la séquestration carbone en forêt.

La réalisation préalable de politique forestières territoriales (Charte forestière de territoire, Plan d'approvisionnement territorial...) a également été l'occasion de valoriser des données et expertises pour la promotion de la gestion durable des forêts et l'usage du bois pour la production d'énergie ou la construction.

L'ensemble des retours d'expérience sur ces travaux ont permis de consolider la méthodologie d'accompagnement des communes forestières (indicateurs clés pour les diagnostics territoriaux, grille d'analyse de l'implication territoriale...), et l'argumentaire lié (fiche de présentation type...).

Un outil opérationnel a également été élaboré afin de mettre en perspective les politiques énergétiques et climatiques à une échelle extraterritoriale. Les résultats permettent ainsi de localiser les zones d'exportation et d'importation de la ressource forestière, indispensable à l'initiation de dialogue et de partenariat entre les territoires pour optimiser les flux de bois.

Valorisation envisagée (maximum ½ page) :

En 2021, les rencontres nationales des territoires forestiers seront l'occasion d'échanger sur ces pratiques innovantes et de les diffuser largement.

L'ensemble du réseau des communes forestières sera également sensibilisé à la nouvelle méthodologie d'animation des démarches forestières de territoire via la diffusion des bonnes pratiques et des éléments méthodologiques synthétisés par l'Institut forestier de formation communale.

Indicateurs quantitatifs	
Projets de grandes collectivités (agglomération, métropole...) accompagnés pour positionner le recours aux certifications bois des Alpes ou bois du territoire du Massif Central	13
Participation active à des PCAET ou TEPOD pour l'intégration de bois et la forêt comme véritable stratégie et levier d'action de la transition énergétique et écologique	14
Une méthodologie consolidée d'accompagnement des territoires à « l'acte II des démarches forestières territoriales ».	1
Un Indice d'Évaluation des Flux de Bois Potentiels (Territool) : mise au point de la méthodologie et teste sur des territoires en transition énergétique	1
Un outil d'évaluation simplifié du volet « carbone » (émissions/séquestration) pour la ressource et consommation en bois pour les territoires PCAET accompagnés	1

Date de publication : avril 2020